

# INSERTION A 3 ANS DES DIPLOMES DE 2008



## DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER ANESTHESISTE

Le Conseil régional de Bretagne, par la compétence qui lui est dévolue par la loi du 13 août 2004, a inscrit dans la Stratégie régionale emploi-formation l'observation comme un axe prioritaire. Cette orientation est réaffirmée dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles signé en 2012. Cette étude, qui vise à analyser l'insertion des diplômés des formations sanitaires et sociales s'inscrit dans ce cadre.

CARTOGRAPHIE DES INSTITUTS DE FORMATION EN BRETAGNE



Précaution de lecture :

*Une attention particulière est à apporter à l'interprétation des résultats ci-après, compte-tenu de la faible volumétrie des effectifs sur ce diplôme*

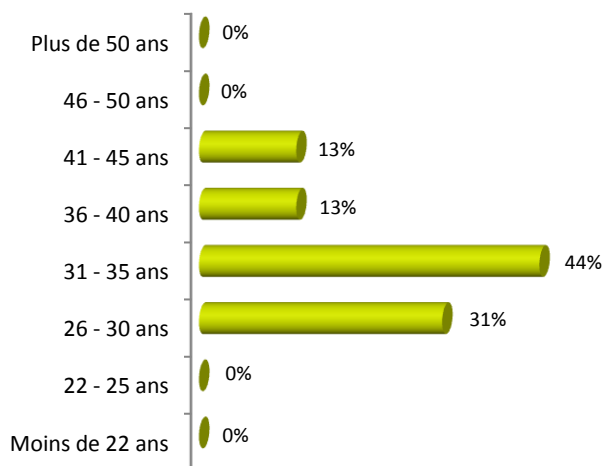
## 26 personnes ont obtenu le DE Infirmier anesthésiste en 2008.

Le taux de réponse des diplômés pour cette enquête d'insertion est de 62%, soit 16 répondants.

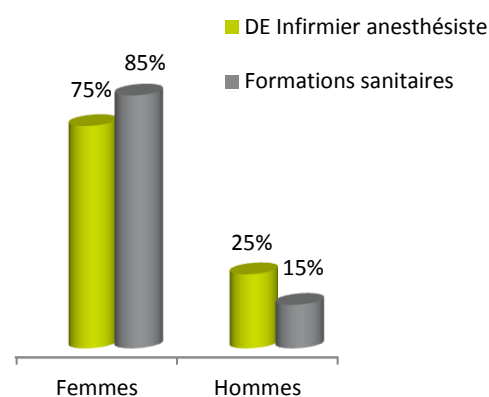
Les résultats afférents au diplôme sont à chaque fois comparés à ceux de l'ensemble des diplômés du sanitaire.

### DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



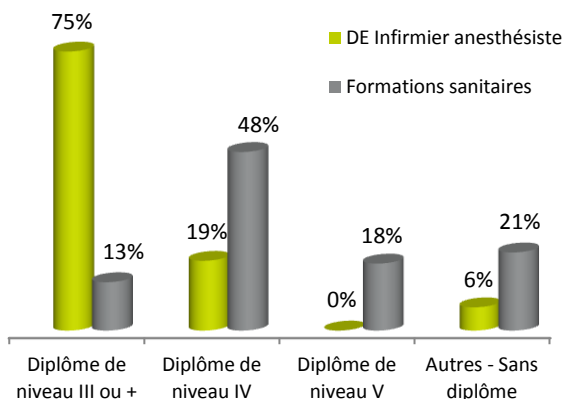
REPARTITION FEMMES-HOMMES



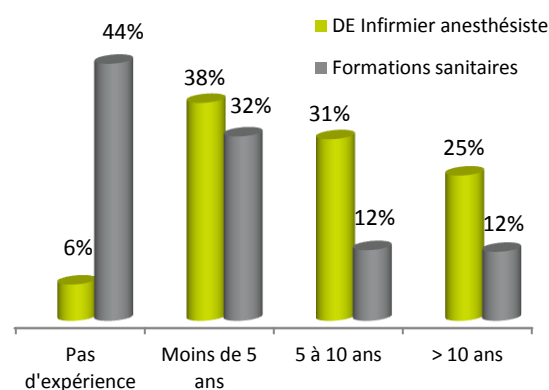
SITUATION DES PERSONNES AVANT D'ENTRER EN FORMATION

	DE Infirmier anesthésiste	Formations sanitaires
Etudiant-Elève	0%	31%
En emploi	81%	33%
Demandeur d'emploi	19%	33%
Autre	0%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

DIPLOME LE PLUS ELEVE AVANT D'ENTRER EN FORMATION

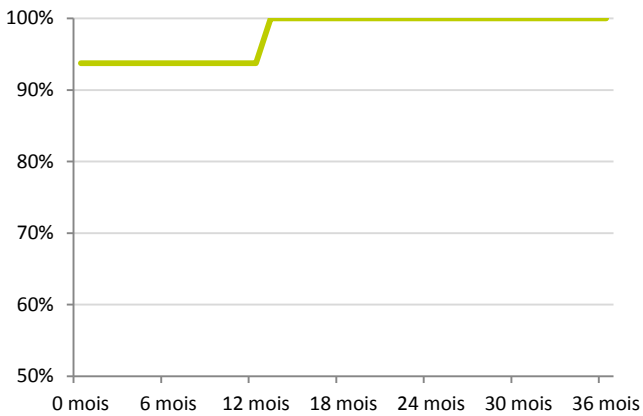


EXPERIENCE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



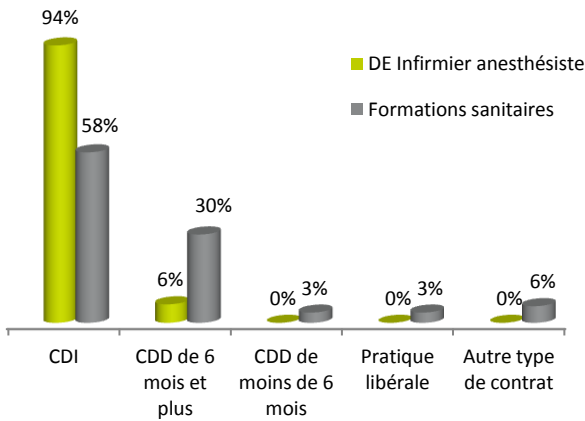
# INSERTION PROFESSIONNELLE

TAUX D'EMPLOI DES DIPLOMES AU FIL DES MOIS

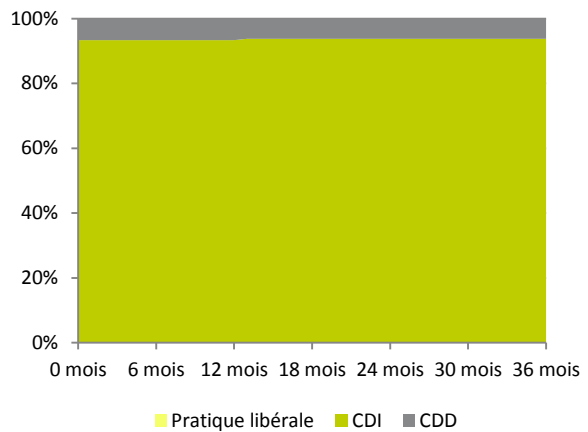


**100% des diplômés ont un emploi trois ans après la formation**  
(stable par rapport à la situation à 12 mois)

NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



EVOLUTION DE LA NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL



**100% des diplômés exercent le métier d'infirmier anesthésiste 3 ans après la formation**

**100%** des diplômés sont satisfaits de leur emploi

**63%** gagnent plus de 1 750 Euros nets par mois 3 ans après la formation

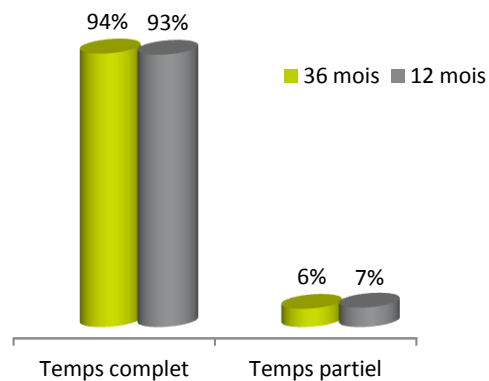
**% de diplômés ayant connu plusieurs contrats de travail au cours des 3 ans**

↓  
**19%**

## Principaux modes d'accès à l'emploi

- Ancien employeur (56%)
- Candidature spontanée (38%)
- Autre (6%)

TEMPS DE TRAVAIL, A 12 ET 36 MOIS

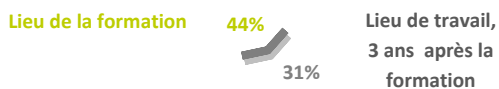


# 63% des diplômés travaillent en Bretagne trois ans après la formation

(Stable par rapport à la situation à 12 mois)

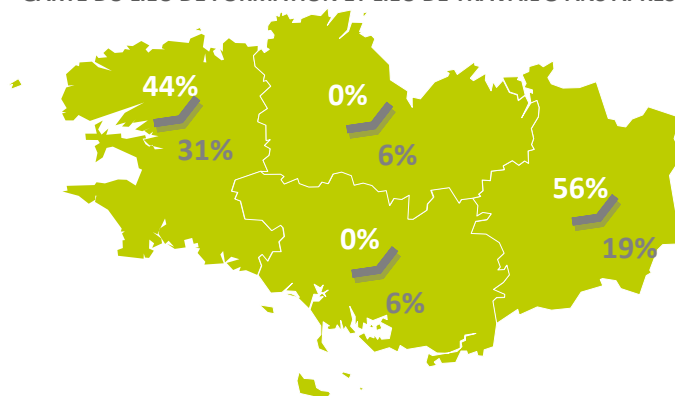
## Note de lecture

Carte du lieu de formation et du lieu de travail 3 ans après\*



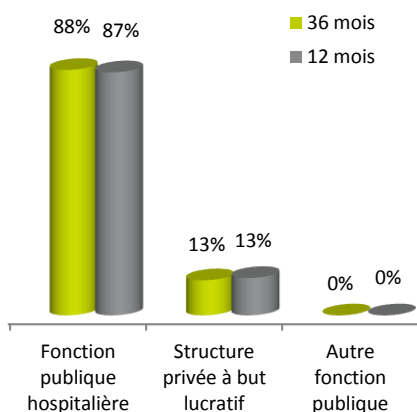
\*Exemple

## CARTE DU LIEU DE FORMATION ET LIEU DE TRAVAIL 3 ANS APRES



Départements limitrophes (44, 49, 50, 53) >> 25%  
Autres départements hors Bretagne >> 13%

## STATUT DE L'EMPLOYEUR, A 12 ET 36 MOIS



## PRINCIPAUX EMPLOYEURS

	12 mois	36 mois
Activités hospitalières	100%	100%
Total	100%	100%

## QUESTIONS QUALITATIVES

94% des diplômés pensent que la formation les a bien préparés à l'exercice de leur métier.

69% ressentent le besoin de suivre des formations complémentaires.

6% envisagent, à moyen terme, d'exercer plus de responsabilités dans leur secteur.

## APRES TROIS ANS D'EXERCICE, VOUS SENTEZ-VOUS PRET A VOUS INVESTIR ?

